

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte rendu du CEF du 4 novembre **p.2** / PLFSS 2026 **p.3** / Tract : « Jusqu'au 2 décembre : construire et implanter la grève ! Le 2 décembre : on fait exploser la colère sociale tous ensemble ! » **p.4** /

l'agenda



25 novembre 2025
Secrétariat Fédéral Élargi

26 novembre 2025
Assemblée générale LBM

10 décembre 2025
Journée d'étude :
Syndicalisme réformiste V/S
Syndicalisme révolutionnaire

Réunions de branches



13/11 Industrie pharma : CPPNI

13/11 Négoce : CMPPNI

13/11 Chimie : CPPNI

11/12 Labo biologie médicale :
CPPNI

18/11 Fabrication pharma : COPIL

18/11 Caoutchouc : CPPNI

19/11 Plasturgie : CPNEFP

21/11 Plasturgie : CMPPNI

26/11 Caoutchouc : CPNEFP

03/12 Caoutchouc : CPPNI

04/12 Industrie pharma : CPNEIS

08/12 Officines : CPNE

10/12 Caoutchouc : SPP

Collectifs régionaux

20/11 Aquitaine - Bassens

21/11 Aquitaine - Moux

Droits et libertés

VICTOIRE DES ÉLUS OUVRIERS !

Depuis le 15 octobre 2025, la limitation des 3 mandats successifs en CSE a été supprimée !

Cette limite servait à briser l'expérience accumulée des représentants ouvriers, à affaiblir la continuité du combat syndical et à fragmenter la conscience de classe. Derrière le discours sur le « renouvellement » des élus se cachait une stratégie d'ingénierie sociale bourgeoise : empêcher la cristallisation d'un noyau militant aguerrri, capable de transformer l'organe de consultation en organe de lutte.

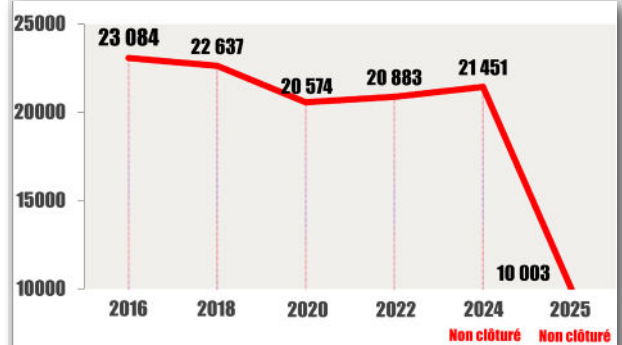
Rappel historique :

- **2017** : les ordonnances Macron instaurent la limitation des mandats pour « favoriser le renouvellement »...
- **14 novembre 2024** : l'ANI demande sa suppression
- **15 octobre 2025** : le Parlement entérine la suppression
- **24 octobre 2025** : L'article L. 2314-33 est désormais réécrit pour supprimer toute mention de la limitation du nombre de mandats.

Mais rappelons-le : rien ne se conquiert dans les réunions! Tout se gagne dans le combat de classe. Ce retour à la lutte ne prend tout son sens que dans une stratégie d'organisation révolutionnaire : renforcer les liens entre les représentants du CSE et les masses laborieuses, faire du mandat syndical non pas un métier, mais une arme. ■

Orga et vie syndicale

Évolution des adhérents de la FNIC CGT (années 2024 et 2025 non clôturées).



Justice



155 pour, 31 contre, 5 abstentions.

Les députés ont validé, le jeudi 23 octobre, la proposition de loi intégrant la notion de non-consentement à la définition pénale du viol.

Seuls les élus du Rassemblement National et de l'Union des Droites pour la République ont voté contre.

Cette évolution significative du droit français a été entérinée par un vote au Sénat le mercredi 29 octobre. L'absence de consentement est désormais intégrée à l'article 222-22 du Code pénal. Le texte devrait entrer en vigueur prochainement après promulgation par le chef de l'État.



L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Serge Allègre

Bimensuel - 1,06 euro

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité fédérale

Compte rendu du Comité Exécutif Fédéral du 4 novembre 2025

► SITUATION GÉNÉRALE

Le projet initial d'Israël était bien la conquête totale de Gaza. Pour autant, après deux années de guerre infâme contre le peuple palestinien (plus de 83 % des morts sont des civils !), le plan Trump consacre le territoire de la bande de Gaza comme territoire palestinien. Ceci a été rendu possible uniquement par la résistance acharnée du peuple de Gaza dans l'une des conditions les plus terribles de toute l'histoire des résistances de peuples de ce monde !

De nombreux pays connaissent des soulèvements populaires initiés par la nouvelle génération appelée « Gen Z », avec des points communs sur les revendications : pour les services publics, contre la vie chère et le train de vie luxueux des « élites ».

En France, pour rallier le PS, Lecornu a proposé de décaler la réforme des retraites, et un budget austéritaire, avec pour objectif : réduire le déficit de 30 milliards d'euros en un an, sans remettre en cause la politique en faveur des capitalistes.

Pour contrecarrer cette politique nous ne pouvons pas nous contenter d'une simple date de mobilisation, isolée et symbolique, et encore moins avec les syndicats réformistes. Au contraire, nous devons ancrer la mobilisation sur le temps long et dans nos entreprises.

Le CEF a débattu et acté d'une date de mobilisation fédérale, avec appel à la grève dans toutes nos entreprises dès le début de l'année 2026 avec des revendications sur les salaires, l'industrie, et les libertés syndicales.

► ORGA /RENFORCEMENT :

La clôture de l'exercice COGETISE 2024 sera effective à partir du 30 novembre 2025. C'est la 4^{ème} année consécutive que nous sommes en progression avec 105 nouveaux adhérents, et 41 nouveaux syndicats.

Pour ce qui est de l'exercice 2025, les nouvelles sont moins bonnes !!!! **Au 30/09/2025, seulement 46 % des FNI ont été réglés par les syndicats pour 2025.**

Fin novembre, les syndicats déclarés dans COGITIEL et à jour des versements aux structures via COGETISE recevront les timbres syndicaux pour l'année 2026. Les syndicats qui ne seront pas à jour de leurs cotisations 2024 pourront récupérer leurs timbres à la Fédération, après règlement du retard.

► 54^{ème} CONGRÈS CONFÉDÉRAL :

Toutes les réunions de pré-mandatation ont eu lieu. **La fiche de mandatation sera envoyée aux syndicats ciblés, qui devront la faire valider par leurs UD et la renvoyer à la Fédération avant le 31/01/2026.**

Les documents préparatoires devraient arriver fin janvier dans les syndicats, la Fédération va mettre en place des réunions préparatoires en régions en présence des délégués mandatés.

► JOURNÉES D'ÉTUDES :

La Fédération a programmé une journée d'étude le 10/12 sur la thématique « syndicalisme révolutionnaire VS syndicalisme réformiste ». **La présence d'un grand nombre de nos syndicats est importante.**

► PROPOSITION D'OUTIL NUMÉRIQUE NOTE DE FRAIS :

Une présentation a été faite sur un outil afin de raccourcir les délais de traitement, de faciliter la transmission de la note à la comptabilité et d'améliorer les conditions de travail de la comptabilité. Avant la mise en place de l'outil, un essai sera fait avec quelques Camarades.

De plus, les remboursements kilométriques repasseront à 0,40€ du km et nous rappelons la priorité des transports en commun pour le déplacement des camarades.

PLFSS 2026

Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale

Le choix politique est net : « **IL FAUT FAIRE DES ÉCONOMIES !** ». Cela change profondément la philosophie de la Sécurité sociale : son financement n'est plus déterminé par les besoins des assurés via les cotisations prélevées sur la richesse produite par le travail (le salaire), mais de plus en plus par l'impôt et les taxes, au service d'une politique d'austérité qui néglige les besoins réels.

Notre Sécurité sociale va être sous-financée pour au minimum 3 ans, avec pour effet de peser sur l'accès aux soins, la prévention et l'appauvrissement des retraités. De plus en plus de gens vont devoir choisir entre se nourrir, se loger et se soigner : trois besoins vitaux. Des choix que notre société avait oubliés, alors que jusqu'il y a 80 ans, ils faisaient partie de la vie du travailleur et de sa famille. En 1945, la naissance de la Sécurité sociale d'Ambroise CROIZAT (volonté de la CGT et des communistes) nous en avait quasiment libérés.

Depuis 80 ans, la Sécurité sociale joue un rôle d'amortisseur.

Quand le capital frappe, elle sert de bouclier.

C'est justement cet effet « bouclier » que le capital attaque.

Mais alors pourquoi le capital s'attaquerait-il notre Sécurité sociale ?

La Sécurité sociale, financée historiquement par les cotisations sociales, diminue les risques supportés individuellement par les travailleurs : la maladie, les accidents du travail, la vieillesse. Cela limite la capacité des employeurs à imposer des régressions sociales directes.

Casser ce bouclier, c'est réduire un frein à l'exploitation, mais aussi créer de nouveaux marchés source de profit pour le capital. Derrière le mot « Mutuelle » se cachent souvent des assurances privées à but lucratif pour leurs actionnaires.

Avec la casse organisée de toutes les branches de notre Sécurité sociale, elles vont ouvrir au capital un marché assurantiel de plus de 660 milliards d'Euros de chiffre d'affaires (dépenses de la Sécu estimées pour 2026).

De l'universalité à l'individualité.

En affaiblissant notre Sécurité sociale, l'État tue l'universalité, fondement de notre société contre l'individualité imposé par le capitalisme.

Le capitalisme se fonde sur le principe que chaque individu défend son intérêt personnel, le chacun pour soi, basée sur le seul « mérite ».

Le capital ignore les inégalités naturelles des chances. Pour lui, les plus forts s'en sortent, les plus faibles crèvent dans le fossé. Une sorte de tri humain où les plus faibles sont mis à la marge de la société capitaliste car considérés comme un fardeau, un coût économique.

Dans le « jeu » de la vie chaque individu ne part pas avec les mêmes cartes en main, et le « mérite » seul ne compense pas la maladie, un accident, la naissance dans un milieu défavorisé. La Sécurité sociale, au contraire, corrige ces écarts et garantit à chacun des droits, quel que soit son point de départ ou les accidents de la vie.

C'est ici que le 100 % Sécu devient une nécessité.

Plutôt que de laisser ce marché aux mains du privé, il faut un modèle qui protège réellement : un remboursement intégral de l'ensemble des soins prescrits par la Sécurité sociale, financé exclusivement par les cotisations sociales, sans reste à charge et sans mutuelles lucratives pour servir les actionnaires.

Le 100 % Sécu, c'est éviter que les travailleurs paient deux fois. C'est refuser le tri social, proposer les Jours heureux en poursuivant les principes fondateurs du CNR. C'est aussi un choix économique : l'argent investi dans le soin est réinjecté dans la santé publique, non dans les profits.

En remplaçant la solidarité au cœur du système, le 100 % Sécu renforce un bouclier efficace protecteur des travailleurs et de leurs familles contre l'exploitation capitaliste.



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**

CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) .

FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) .

LBM (0959) . PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) .

INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES

DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE :

CONSTRUIRE ET IMPLANTER LA GRÈVE !

LE 2 DÉCEMBRE :

**ON FAIT EXPLOSER LA COLÈRE SOCIALE
TOUS ENSEMBLE !**

A l'appel de toute la CGT, le 2 décembre marque une nouvelle étape dans la mobilisation de notre classe contre le camp de Macron et du capital ! Si nous subissons une attaque globale du capital, nous devons leur opposer une riposte globale du monde du travail !

Les mesures d'austérité pleuvent sur les salariés, la misère se répand dans les foyers des travailleurs, la précarité guette et les plans de licenciements se succèdent les uns après les autres : nos industries se meurent. Pendant ce temps-là, le roi Macron et le patronat font peser la crise sur les masses laborieuses. C'est ainsi que va le monde capitaliste : la richesse de quelques-uns se fait sur la misère de millions d'ouvriers et d'ouvrières !

N'ACCEPTONS PAS UN SIMPLE DÉCALAGE DE RÉFORME DES RETRAITES, NI UN NOUVEAU BUDGET REMPLI DE MESURES CONTRE LE PEUPLE, NI MÊME LA MOINDRE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE NOTRE SÉCURITÉ SOCIALE !

La FNIC CGT et toutes les structures CGT appellent l'ensemble de ses syndicats et des salariés de toutes nos branches professionnelles à se mobiliser dès maintenant pour installer la grève dans toutes les entreprises et se rendre le 2 décembre, forts et mobilisés, avec l'ensemble de la CGT qui sera dans la rue pour revendiquer :

- **L'augmentation des salaires,**
- **L'arrêt de toutes les mesures d'austérité des budgets 2026,**
- **La retraite à 60 ans à taux plein pour tous et 55 ans pour les travaux pénibles.**

Prolétaire, prends conscience de ta force et déchaîne la ! »

D'ICI LE 2 DÉCEMBRE, CONSTRUISONS ET IMPLANTONS LA GRÈVE !

LE 2 DÉCEMBRE, TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION À L'APPEL DE LA CGT !

Le 2 décembre correspond aussi à un appel pour les libertés syndicales et contre la répression des Camarades de la CGT. À ce titre, la FNIC CGT appelle l'ensemble de ses syndicats dans la région Hauts-de-France de se joindre à l'appel de la CGT du Nord à 9h devant la cour d'appel de Douai en solidarité avec Jean Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'UD CGT 59 et partout où nos Camarades CGT se retrouvent dans les tribunaux!

**QUAND ON TOUCHE À L'UN DES NÔTRES,
C'EST TOUTE LA CGT QUI EST ATTAQUÉE !**